

CGT

**INSTITUT
D'HISTOIRE SOCIALE**

ihS 64

Association loi 1901

**Siège social :
49 avenue Dufau
64000 PAU**

☎ 05 59 27 13 21

**adresse mail :
ihscgt64@orange.fr**

**Indicatif éditeur :
9782953880106**

BULLETIN

N° 68

avril 2021

Éditorial

Un premier mai 2021 de lutte !

La journée du 1^{er} mai, née autour d'une revendication principale « 8h de travail par jour », est symbolique de l'histoire sociale et d'acquis sociaux par des luttes dures et longues des travailleurs (35h/semaine aujourd'hui).

Ci-dessous, quelques repères sur l'origine de cette journée de lutte, rappelés par Georges Séguy* dans un article paru dans le journal l'Humanité en Avril 2009.

Extrait:« **Un 1er Mai de colère et d'espérance...**

...C'est en effet le 20 juillet 1889 que les pionniers du syndicalisme réunis à Paris lors du centenaire de la Révolution, sensibilisés par les tragiques événements de Chicago où une révolte ouvrière, le 1er mai 1886, fut écrasée féroce par les forces de répression policières, décidèrent de faire du 1er Mai un jour de lutte internationale avec comme objectif principal « réduire légalement à huit heures la journée de travail ».

Après une première expérience inégalement suivie en 1890, le 1er Mai prit en France l'importance d'un événement social national avec le drame de Fourmies, où tombèrent les premiers martyrs de cette journée de solidarité internationale, sous les balles des fusils Lebel expérimentés pour la première fois sur des cibles humaines.

Par la suite, le 1er Mai fut, en France, diversement célébré, selon les circonstances économiques, sociales et politiques. Souvent interdit et voué à la disparition dans les milieux

réactionnaires, il est devenu journée « chômée et payée ». Mais tout en conservant un caractère festif en l'honneur du travail, il est resté étroitement lié aux aspirations d'émancipation des travailleurs... »

Le 1^{er} mai n'est pas, comme le prétendent les médias, le Medef ou les gouvernants : « La fête du Travail » G. Séguy le précise : **c'est une journée revendicative, de lutte et de solidarité internationales** La revendication principale du mouvement, née en 1889, était la réduction de la durée du travail... Aujourd'hui, 130 ans plus tard... Celle-ci n'est-elle pas toujours d'actualité ? Elle est un moyen incontournable pour : plus de justice sociale, faire face aux multiples menaces en cours sur les emplois (la situation sanitaire a bon dos), lutter contre le chômage (notamment chez les jeunes) et relancer l'économie par la consommation, etc.

Alors, ce 1er mai 2021, porter encore plus loin, plus haut, plus fort la réduction du temps de travail à 32 h, comme le propose la CGT est-ce utopique ?

Pourtant le gouvernement espagnol vient de déclarer vouloir tester la semaine de 4 jours soit 32H/ Semaine !

Alors on y va ?

Claude Graciet

* Cf. Le Maitron, dictionnaire biographique (internet gratuit).

RENOUVELLEMENT COTISATION 2021

● **Adhésion Individuelle :**

- seule : 15 € *
- + Abonnement à "Aperçus" : 31 €
- + Abonnement à "Aperçus" et aux "Cahiers" : 44 €

***Un bulletin trimestriel de l'IHS 64 est servi aux adhérents.**

● **Adhésion Collective (Syndicats, Associations) :**

- + Abonnements à "Aperçus" et aux "Cahiers" : 69 €

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir votre règlement à :

IHS CGT 64 49 Avenue DUFAU 64000 PAU, pour le montant de votre choix.

Notre adhérent et ami André Cazetien est décédé

André et Marie Cazetien, étaient adhérents au SNI / FEN */ CGT en 1947. A la scission dans la CGT de la tendance F.O, la FEN choisit l'autonomie, en permettant à ses membres la double appartenance: FEN + CGT ou CGT-FO. Situation qui prend fin en 1954. Les enseignants sont désormais coupés des confédérations ouvrières. André sera l'un des responsables départementaux de la tendance « Unité et Action » du SNI, il y mènera tous les combats de ses années d'enseignant.

En 2003 au salon du livre d'Orthez, auquel lui et nous (IHS CGT 64) participions, les liens se sont renforcés, André a spontanément adhéré à notre association.

Il nous apporta sa grande culture et plusieurs écrits, notamment dans: les « *Bulletins de l'IHS 64* » N° 22-30-38, les « *Aperçus d'Histoire Sociale Aquitaine* » N° 62 « **Péchiney-Noguères** » et dans le N°123 en 2017 « **60 ans de propositions CGT à Lacq** » Son départ, après une vie si bien remplie, laisse un grand vide: « *Tu as si bien accompagné notre génération de jeunes militants, avec ton grand sourire, ton profond respect humain, ton acceptation de la controverse, quand nos formes d'engagements divergeaient. Nous nous retrouvions toujours dans les luttes sociales et avec un grand plaisir.* »

Adichatz, André ! Tu nous manques déjà.**

Jean-Claude Malé

* FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) (SNI: Syndicat National des Instituteurs)

** Nous reprenons, ci-dessous, le résumé de sa vie, paru dans « les Nouvelles des Pyrénées Atlantiques » du 19-03-2021 par Jean-Jacques Lemasson (avec son accord). Voir d'autres « témoignages sur les Nouvelles », dans la « République des Pyrénées » du 21-03-07, dans le dictionnaire biographique « Le Maitron » (internet gratuit).



André et Marie Cazetien chez eux, vers 2017

André fut candidat à plusieurs reprises pour le parti, aux législatives à Oloron, et aux cantonales dans le canton de Lagor. Il était alors secrétaire de la section de Lacq. Il n'a pas été élu dans ces élections.

C'est en obtenant un poste d'instituteur à l'école de Lacq, au début de l'exploitation du gaz naturel, qu'André put commencer à développer son intérêt profond pour la défense des habitants de ce complexe industriel en plein développement, et pour la défense de l'environnement. De 1958 à 1962, il est secrétaire de l'amicale laïque, de l'association de parents d'élèves, cofondateur puis vice-président de l'association de défense des populations de Lacq. Il anime les luttes pour la défense de la population de la région contre la pollution. Devenu directeur de l'école de Mourenx, cofondateur en 1963 du groupement de défense des locataires, président du conseil de résidents depuis 1968, il est en 1980 un des co-fondateurs du Mouvement national de lutte pour l'environnement.

Aux élections municipales de Mourenx en 1977 devenue "ville nouvelle", André Cazetien conduit la liste communiste qui arrive en tête de la gauche. Une liste d'union de la gauche, avec un premier adjoint socialiste, l'emporte au deuxième tour. Il est réélu maire jusqu'en 1995. Ses trois mandats de maire de Mourenx couvrent une période de grand développement de cette commune, comme du complexe industriel et chimique de Lacq. Il a eu le sens politique et social profond de la nécessité de la défense de l'environnement des habitants de ce bassin.

Dès novembre 91, il exprime une position critique de la politique du PCF, en particulier dans le courant « refondation ». Il finit par quitter le parti en 1995, adhère au groupe des Verts du Béarn en 1999 et se présente pour eux aux cantonales en 2008.

Défenseur de l'ours, André écrit en 2004 une création poétique et musicale intitulée "Cannelle": chanson "pour l'homme et pour l'ours", qui fut parrainée par Jean Ferrat.

Un peu plus éloigné des nécessités de transformation sociale, ou déçu de l'évolution d'un monde qui voit s'effondrer des repères sur lesquels il s'était solidement arrimé, André Cazetien pensait "que le seul mouvement politique d'avenir, au cours de ce siècle, c'est celui qui, la nécessité faisant loi, rassemblera notre espèce humaine pour la préservation de la vie planétaire".

Réuni lundi 8 mars à Pau, le bureau départemental du PCF a rendu hommage au militant et exprimé sa tristesse et ses condoléances à la famille.

André Cazetien est né le 4 avril 1923 à Maslacq, il y a presque 98 ans. Il vient de mourir paisiblement chez lui, dimanche 7 mars.

Ce grand petit homme avait l'âme militante. Tout jeune instituteur suppléant à l'âge de 19 ans, il s'évade des chantiers de jeunesse dans lesquels on l'a intégré contre son gré, et rejoint les maquis de la Résistance dans la vallée d'Ossau.

En 1947, alors qu'il est en poste à Saint-Etienne-de-Baigorry, il rencontre l'instituteur communiste Georges Viers, et il adhère au parti. En 49, il est militant de l'Union de la Jeunesse républicaine française, et secrétaire départemental de 1950 à 1953.

Il fut premier secrétaire de la fédération communiste des Basses-Pyrénées à partir de 1953 et pendant environ deux ans, puis quitta cette responsabilité en restant membre du comité et du bureau fédéraux. Cette même année 53, il avait suivi l'école centrale du parti.

En 1962, il est condamné à une forte amende pour avoir dénoncé les responsabilités du haut-commissaire Pierre de Chevigné et du gouvernement français, dans le massacre de près de cent mille Malgaches.

Il est utile de rappeler que Pierre Gabriel Adhéaume de Chevigné, fils du comte François de Chevigné, officier de Marine, Compagnon de la Résistance, ministre de la 4^{ème} République, chef des Services spéciaux au Proche-Orient, maire d'Abitain et conseiller général du canton de Sauveterre de Béarn, était aussi une éminence politique du département. Il fut d'ailleurs ensuite président du conseil général de 64 à 76. Les temps étaient différents d'aujourd'hui, et dénoncer les horreurs colonialistes commises par cet individu de 1948 à 1950, était courageux.

Extrait du Bulletin de l'IHSCGT64 N° 30 (Janvier 2009)

A propos de l'inauguration de la place de CHEVIGNÉ à PAU le 23 06.07 (voir le Bulletin n°25 de Juillet 2007) Madagascar : les répressions de 1947-1950), André CAZETIEN nous a fait parvenir cette contribution à l'histoire.

DÉCLARATION

Le 3 décembre 1955, j'avais 29 ans, le tribunal correctionnel de PAU me condamnait à vingt mille francs d'amende pour avoir écrit un article stigmatisant la responsabilité de Pierre de CHEVIGNE en tant que haut commissaire à MADAGASCAR, dans la répression qui fit, en 1947 des dizaines de milliers de morts.

On peut comprendre que la glorification paloise sans nuances de ce résistant authentique à l'occupation hitlérienne ne me laisse pas indifférent.

Pierre de CHEVIGNE a eu des mérites, indiscutables et éminents, pendant cette période tragique de notre histoire nationale.

Mais cela ne saurait effacer ce qui s'est passé ensuite dans la grande île de l'océan indien.

Le haut commissaire a été, dans ce lieu, l'un des instruments très conscient de la politique colonialiste menée par le gouvernement de l'époque.

Le 17 janvier de la même année, Vincent AURIOL, socialiste SFIO avait été élu président de la République. Le 7 mai Paul RAMADIER, du même parti, excluait les ministres communistes du gouvernement.

La célébration sans nuances après leur mort, des chefs politiques et militaires de cette période de la guerre et de l'après-guerre, peut être, si on n'y prend garde, une caricature de l'histoire et nuire au combat permanent pour la liberté et l'indépendance des peuples.

Ce qui est en cause, en la circonstance et encore aujourd'hui c'est la politique d'oppression et de répression menée par les grandes puissances économiques et politiques pour la possession et l'exploitation des richesses naturelles de la planète

C'est une telle politique qui nomma en 1947, avec son consentement, Pierre de Chevigné Haut commissaire à Madagascar. Comme elle nomma en 1950, Haut commissaire en INDOCHINE, sous l'Empereur BAO DAI, le maréchal de LATTRE de TASSIGNY, qui avait été pour la France le signataire de l'acte de capitulation de l'Allemagne hitlérienne, le 8 mai 1945.

Un square palois porte désormais le nom de Pierre de Chevigné compagnon de la libération de notre pays.

Le résistant et clandestin que j'ai été après mon évasion des « Chantier de Jeunesse » n'oublie pas cette sombre et dangereuse période

Le « Chant des Partisans » m'émeut toujours aussi profondément. Mais je n'oublie pas non plus le passé politique d'après-guerre que j'ai vécu intensément.

Il y a environ trois ans le Président de la République Française Jacques CHIRAC, dans la capitale malgache, avait reconnu officiellement la responsabilité de la France dans les massacres de 1947.

La plupart des médias nationaux ont fait le silence sur cette importante prise de position.

Pourquoi le conseil municipal de PAU n'adopterait-il pas un message dans le même sens à destination du président de la république malgache ? Ce serait une marque de respect à l'égard du peuple de ce pays.

André CAZETIEN

Et vous Monsieur ?

Extrait du Bulletin de l'IHSCGT64 N° 22 (Mai 2006)

Que m'importe après tout ce que l'on peut en dire
De tout ce que j'ai fait, de tout ce que j'ai dit
Je peux bien me moquer des sarcasmes et des rires
Et conter fièrement ce qu'a été ma vie.

Je suis natif de l'an mille neuf cent dix sept
L'année ou des millions et des millions de frères
Las de tant de tueries et d'immenses disettes
Lancèrent au monde entier le cri « À bas la guerre ! »

Ils voulaient qu'enfin règne pour tous l'égalité
Que soient bannis les rois, les dieux et la fortune
Pour que vienne le temps de la fraternité
Ils déployèrent le drapeau de la Commune.

Alors je fus de ceux qui partout se levèrent
Pour mener les combats de la Révolution
C'était nous le pensions le début d'une autre ère
Paix, Justice, Bonheur étaient notre raison.

Maïakovsky et Brecht, Aragon, Néruda,
Traduisaient en chansons les idées de Lénine.
Pouvait-on résister à l'appel de soldats
Pour que fleurisse enfin un printemps d'aubépines.

Avons-nous donc fauté quand nous avions vingt ans
D'avoir voulu choisir un chemin difficile
Sur lequel nous trouvions épreuves et tourments
Lutter contre la nuit n'est pas chose facile.

Vous étiez staliniens nous disent nos censeurs
Vous avez soutenu vous avez applaudi
Quand les discours couvraient le règne de la peur
Sur le peuple muet de la grande Russie.

Y voir clair en ces temps ou une grande armée
Plantait rouge de sang sur le toit du Reichstag
Le drapeau triomphant de notre liberté
C'était vouloir trouver aiguille dans un lac.

On sait m'a dit un jour un sujet de ma ville
Ce que vous avez fait dans plus de cinquante ans
Il avait lui l'esprit et le cœur bien tranquilles
D'un gentil citoyen, de plus socialisant.

Ce que j'ai de ma vie m'avez-vous dit monsieur
Fait dans la société où nous sommes ensemble
C'est simple en vérité je n'ai pas prié Dieu
Ni attendu couché que la planète tremble.

Pour aller dans la rue combattre la misère
Et crier avec ceux qui ne renoncent pas
Que la terre n'est pas un vaisseau de galère
Et j'ai clamé sans vous Libérez Mandela.

Et quand Madagascar était martyrisée
Ou que les USA sur le sol du Vietnam
Au nom de nos pays qu'on dit civilisés
Faisaient pleuvoir joyeux les bombes au napalm

Lorsque Beloyanis héros de Grèce antique
En tenant dans sa main son immortel œillet
Tombait sous les fusils de colonels de clique
Où étiez-vous monsieur ? Oui, qu'est-ce que vous faisiez ?

Et quand plus près de nous l'Espagne crucifiée
Quand son corps pantelant, celui de Guernica
Jetait vers le ciel noir ses mains écartelées
Où étiez-vous monsieur ? Vous ne le direz pas.

Ce que nous avons fait, que cela vous regarde
Je n'en disconviens pas. Que le sens de la lutte
Que nous avons menée et que notre cocarde
Soient en pleine clarté comme le fut la butte

Du côté de Montmartre lorsque les Versaillais
Crevèrent le regard des ouvriers communards
Vous avez bien toujours le droit d'en questionner
De savoir du des tin lequel a pris sa part.

Mais à l'égard de ceux qui crurent à l'aurore
Quand tonna le canon du port de Léningrad
Ôtez votre chapeau. C'est avec eux encore
Qu'il vous faudra compter pour de justes combats.

André Cantien - Décembre 2002



Marie, Robert, René et leur famille vous remercient de tout cœur pour le chaleureux soutien que vous leur avez apporté et pour les marques de sympathie, d'affection, de respect que vous avez témoignées à André quand il s'en est allé.

« La Commune fait partie des racines de la CGT »

Gilbert Garrel, président de l'Institut d'histoire sociale de la CGT, décrypte l'importance de la Commune de Paris dans la naissance de la CGT. Mais aussi l'influence qu'elle exerce toujours dans les revendications qu'elle porte d'aujourd'hui.

Quel est le contexte historique qui aboutit à la Commune de Paris ?

La Commune de 1871, c'est d'abord l'aboutissement d'un long chemin. Il faut déjà remonter au moins à la Révolution française et au 10 avril 1792, lorsque la première Commune insurrectionnelle renverse la royauté. C'est là qu'apparaît le terme de « Commune ». Ce cheminement se poursuit ensuite avec la Révolution de 1830, l'insurrection des canuts lyonnais en 1831, les émeutes parisiennes de 1832, la Révolution de 1848 et les barricades parisiennes contre le coup d'État de Napoléon III en 1851. Dans cette période, il y a une grave crise agricole avec des famines entre 1847 et 1850. Les paysans sont chassés de la ruralité et viennent dans les grandes villes, notamment à Paris où il y a les grands travaux haussmanniens qui génèrent l'embauche de quantité d'ouvriers du bâtiment. C'est également le début de l'industrie et d'une classe ouvrière naissante qui s'installe dans la capitale. Les journées de travail font entre douze et seize heures, les salaires sont misérables, les conditions de logement exécrables. La France est toutefois en retard sur l'industrialisation. On commence à peine la création de grandes concentrations ouvrières, alors qu'elles avaient déjà pris un essor considérable en Angleterre et en Allemagne.

Et qu'en est-il du mouvement ouvrier, ainsi que du syndicalisme à cette époque ?

C'est avec les concentrations ouvrières qu'on commence à s'organiser, et ce, parce que les conditions de vie et de travail sont inacceptables. C'est là qu'émergent les premières revendications sur la réduction du temps de travail et les salaires. En 1864, la naissance de la première Association internationale des travailleurs (AIT), à Londres, et la création d'une section française de l'AIT marquent un tournant. 1864, c'est aussi la reconnaissance officielle du droit de grève. Ce sont donc les prémices d'une organisation du mouvement ouvrier. Si le droit syndical ne fut reconnu qu'en 1884, dès 1848 et la Révolution de février se créent les chambres syndicales (même si elles n'ont pas de reconnaissance officielle), des coopératives et des sociétés de secours mutuel. Le mouvement ouvrier, bien que n'ayant pas légalement le droit d'existence, s'organise progressivement. En 1870, l'entrée en guerre contre la Prusse provoque un effondrement économique et du chômage. Le siège de Paris génère une pénurie alimentaire. Il est créé un Comité central républicain de défense nationale des arrondissements de Paris. Le mouvement révolutionnaire s'installe dans Paris, malgré la capitulation complète de l'État bourgeois.

De quelle manière ce mouvement révolutionnaire est-il amené à franchir le cap de l'insurrection ?

La garde nationale qui siégeait à Paris a été rejointe par de nombreux ouvriers. L'Assemblée versaillaise décidera de supprimer la solde de la garde nationale et ordonnera le 18 mars de livrer les canons qui



défendent la capitale aux prussiens. C'est là qu'intervient la première insurrection. Une insurrection très féministe, et ce sont des femmes qui, les premières, alertent sur le fait qu'il y a des bataillons qui entrent dans Paris afin de retirer ces canons aux parisiens. Le peuple monte des barricades pour les protéger et l'armée versaillaise tire sur les femmes et les enfants. C'est le début de l'insurrection du 18 mars 1871.

Au-delà de la défense de Paris, la Commune prend aussi de nombreuses décisions. Quelles sont les plus marquantes ?

Indéniablement, en termes de démocratie, la Garde nationale crée un comité central de défense des arrondissements de Paris et institue une Assemblée élue par le peuple. L'élection a lieu le 26 mars. Or, il faut regarder sa composition, qui est révolutionnaire. Parmi la soixantaine de membres qui la composent, il y a une trentaine d'ouvriers, une dizaine d'employés, une dizaine de journalistes, une dizaine de postes réservés à des avocats ou médecins, ceux qu'on appellerait aujourd'hui les « professions libérales », il y a aussi quelques petits patrons. C'est une composition très représentative de la population. Dans cette assemblée, il est créé une dizaine de commissions (militaire, finances, justice, sûreté générale, travail, des services publics, enseignement...). Ces commissions décident d'élaborer des textes sous forme de décrets d'application avec l'ensemble du monde associatif. C'est-à-dire que ces commissions réunissent des associations, des syndicats de journalistes, des clubs populaires... Et c'est à ce niveau que se décident les mesures que prend la Commune. C'est une vision de la démocratie d'une grande modernité. Parmi ces décisions, il y a l'émancipation des femmes, la reconnaissance des étrangers comme des citoyens à part entière, les œuvres sociales, la législation sur le travail, l'égalité de salaire femmes-hommes, la défense de la laïcité, la culture pour tous. La peine de mort n'est pas abolie, mais on brûle les deux guillotines. Des coopératives ouvrières sont créées en autogestion. Nous

sommes en 1871, et il y a ici un modernisme extraordinaire de la vision de la société révolutionnaires du point de vue démocratique et social.

Et en quoi ces événements ont-ils été une source d'inspiration pour l'émergence du syndicalisme, celui de la CGT et des différents courants qui l'ont fait naître ?

Paradoxalement, la Commune a été à la fois une source d'inspiration et un frein. Si l'on regarde le cahier revendicatif de la CGT d'aujourd'hui et ses visées de transformation sociale, les actes de transformation de la Commune mis en œuvre, même partiellement, sont une véritable source d'inspiration. Par exemple, sur les questions de société telles que l'enseignement, la Commune met en place l'école publique, laïque et obligatoire. Elle légifère sur la séparation de l'Église et de l'État. Il faudra attendre 1905 pour que soit votée la loi sur la laïcité. Il y a des visées de transformation sociale qu'on retrouvera dans les premiers textes de la CGT et qui y demeurent encore aujourd'hui (réduction du temps de travail, égalité des salaires femmes-hommes etc.). Et je disais aussi un frein. Mais certainement pas de la faute des communards. Il y a eu les 20000 morts lors de la Semaine sanglante, et d'autres milliers de morts par la suite, des milliers de communards emprisonnés, déportés au bagne, ceux qui furent proscrits du territoire national. Il en résulte que le mouvement ouvrier a été décapité. Il a fallu attendre presque dix ans pour que soit votée une loi d'amnistie autorisant les communards à revenir en France. Toute cette période a donc été en partie neutralisée sur le plan de la contestation, car les stigmates de la répression sont profonds.

Et aujourd'hui, selon vous, que représente la Commune de Paris pour les militants de la CGT ?

Aujourd'hui, c'est une période relativement méconnue, mais qui a surtout été volontairement rayée de l'histoire par les classes dirigeantes. Elles est très peu enseignée dans les programmes scolaires et ne fait pas non plus partie de la formation syndicale. Elle est plus connue comme un événement politique que social. Or, cela fait partie de nos racines syndicales. Si on se coupe de ses racines, il est plus difficile de comprendre la construction historique du mouvement ouvrier. Si on ne connaît pas les visées progressistes de transformation sociale de la Commune, on ne comprend pas comment elles ont pu ensuite être introduites dans nos visées et nos textes syndicaux. D'un autre côté, ne pas connaître la nature et la violence de la répression ne permet pas non plus de comprendre pourquoi le mouvement ouvrier a mis si longtemps à se construire. Il y a donc nécessité d'inscrire la Commune dans l'histoire du mouvement ouvrier et dans le long cheminement qui a abouti à la naissance de la CGT.

Entretien réalisé par Régis Frutier
(NVO mars 2021)